

Séance du 11 Décembre 2020

L'an deux mil vingt, le onze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'ASSAC, sous la présence de Madame Myriam VIGROUX, Maire.

Etaient présents : ANGLES-MARTY Lucie, CORSO Jérôme, DELBES Pascal, DELMAS Josiane, FAGES Dominique, MALATERRE Aline, SERRES Christophe, TROJANSKI Stéphane, VAN GAVER Benoit, VIGROUX Myriam.

Absentes excusées : PIZZETTA Alexandra

Madame MALATERRE Aline a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 5 décembre :

Approbation à l'unanimité.

Choix de la maîtrise d'oeuvre pour le rénovation du presbytère :

Les 4 projets ont été étudiés en fonction du programme établi lors de la première rencontre avec les architectes à savoir :

Proposer un logement pour une famille avec 4 chambres,

Garder au maximum l'existant,

Faire une rénovation énergétique

Le critère du coût au m2 a été pris en compte également.

Après un examen approfondi des propositions, il a été décidé de retenir celle du cabinet Duché-Esquerré. Il sera demandé plusieurs aménagements quant à cette proposition.

Le Conseil municipal délègue Madame le maire pour signer les différents documents relatifs à cette mission de maîtrise d'oeuvre.

Informations et questions diverses :

Consultation auprès des assacois :

Comme en 2014, il est proposé de diffuser via le prochain bulletin municipal un questionnaire à tous les assacois pour qu'ils puissent donner leur avis sur les actions passées ou à venir du conseil municipal.

La consultation se fera sur formulaire papier uniquement.

Mise en place d'un mode de paiement par internet :

Pour répondre à l'obligation faite à toutes les collectivités de mettre en place une offre de paiement en ligne, la DGFIP propose de signer une convention avec la commune pour la mise en place du système de paiement PAYfip. Ce dispositif est proposé gratuitement par la DGFIP.

Lucie ANGLES-MARTY

Jérôme CORSO

Pascal DELBES

Josiane DELMAS

Dominique FAGES

Aline MALATERRE

Alexandra PIZZETTA (excusée)

Christophe SERRES

Stéphane

TROJANSKI

Benoit VAN GAVER

Myriam VIGROUX